

## Focus :

Un empire à bas coût ?  
Une étude des flux  
financiers entre la France  
et ses colonies  
(1830 – 1962)



## Focus :

# Un empire à bas coût ? Une étude des flux financiers entre la France et ses colonies (1830-1962)

Ce FOCUS présente les principaux résultats d'une étude consacrée aux flux financiers entre la France et son empire colonial, de la conquête de l'Algérie en 1830 aux indépendances de l'ensemble des territoires colonisés. L'objectif est de comprendre d'une part combien l'État métropolitain a réellement dépensé pour conquérir, administrer et développer les colonies, et d'autre part combien de revenus et de capitaux privés ont circulé depuis les colonies vers la métropole. L'examen attentif de données inédites rassemblées dans les archives budgétaires, financières et commerciales permet de revisiter en profondeur les idées reçues sur le coût de la colonisation et sur la nature des transferts entre métropole et colonies.

Cette étude est à paraître dans le *Journal of Economic History* sous le titre « Colonialism on the Cheap: The French Empire 1830-1962 ».

## Le coût de l'empire colonial français : revisiter le récit dominant

La question du coût économique de la colonisation occupe une place centrale dans l'historiographie française. Pendant longtemps, le récit dominant issu des travaux de Jacques Marseille laissait entendre que l'empire colonial représentait un poids considérable pour les finances de la métropole (Marseille, 1984). Cependant, ce récit dominant reposait sur des bases empiriques et statistiques très fragiles et une analyse plus fine sur l'Afrique de l'Ouest avait déjà montré que cette vision ne correspondait pas à la réalité, en tout cas pour cette partie de l'empire colonial français et du moins pour les flux budgétaires (Huillery, 2014). Dans ce contexte, il semblait donc nécessaire de reprendre le travail de mesure du coût de l'empire colonial dans son ensemble afin de pouvoir véritablement apporter une réponse à la question de savoir à quel point les contribuables et les investisseurs privés français ont payé pour les dépenses et investissements faits dans les colonies. Ce travail minutieux s'appuie sur une collecte systématique d'archives couvrant toute la période du second empire colonial français (1830-1962) et les flux financiers principaux : transferts publics entre la métropole et les colonies, investissement directs

privés identifiés dans les données de la bourse de Paris, et enfin les emprunts coloniaux. Concernant les transferts publics, nous séparons soigneusement les dépenses civiles des dépenses militaires afin de tenir **compte de la nature des dépenses dans l'analyse**. Concernant les **emprunts coloniaux, nous recherchons s'ils ont constitué d'éventuelles pertes ou manques à gagner** dans le cas où les prêts auraient été octroyés à des taux préférentiels ou en cas de défaut de remboursement de leur dette de la part des **colonies**. **L'étude dont rend compte ce FOCUS propose donc une reconstitution inédite et détaillée des flux budgétaires et monétaires ayant circulé entre la France et ses colonies**. Les résultats révèlent une réalité bien différente de celle qui a longtemps prévalu : la **colonisation française s'est avérée peu coûteuse pour la métropole, tout en entraînant d'importants prélèvements sur les économies coloniales**.

### Un empire peu coûteux pour les contribuables français

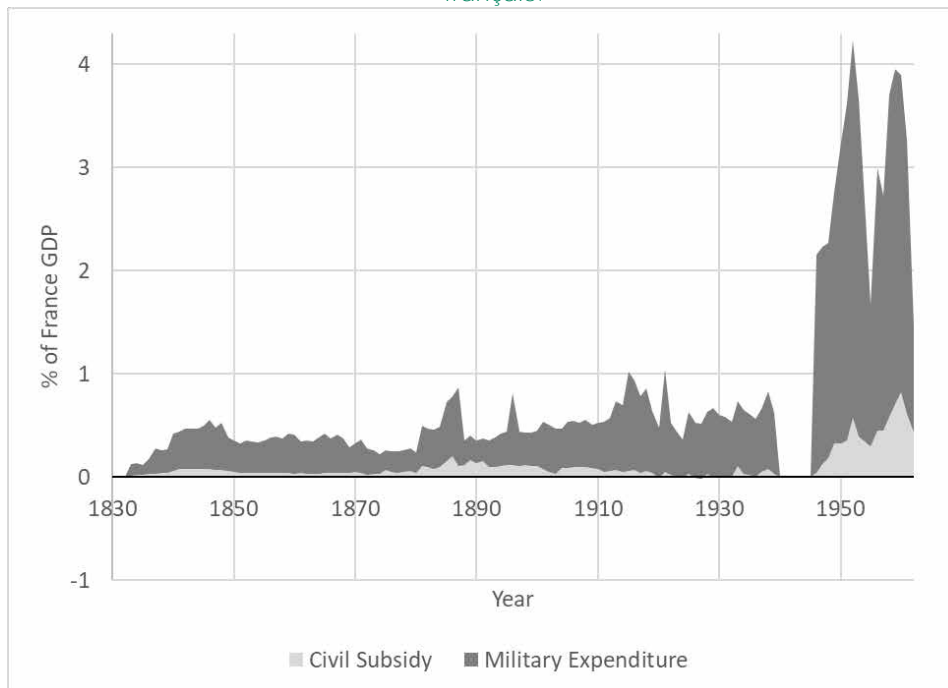
**L'étude montre que sur l'ensemble de la période 1833-1962**, les dépenses publiques françaises destinées à l'empire n'ont représenté que 1,3 % du PIB français. Ce chiffre, déjà faible, devient encore plus éclairant lorsqu'on examine la composition de ces dépenses : près de 82 % relevaient des dépenses militaires, couvrant la conquête, le maintien de l'ordre et les guerres d'indépendance. À l'inverse, les dépenses civiles – c'est-à-dire celles correspondant à des transferts budgétaires ou à des **investissements dans les infrastructures, la santé ou l'éducation** – n'ont représenté que 13 % du total. Quant à la part restante correspondant au **fonctionnement de l'administration centrale de l'empire, elle a donc pesé** une part infime des dépenses publiques françaises. Ainsi, si le contribuable français a effectivement payé un coût pour ses colonies, ce coût était en réalité faible et se concentrait très largement sur la logique de domination militaire beaucoup plus que sur celle du développement.

### Une dépense publique concentrée dans les dernières années de l'empire

**Si le coût global de la colonisation est resté faible pendant plus d'un siècle**, la Figure 1 montre que la situation a beaucoup évolué après 1945. Entre 1946 et 1962, les dépenses coloniales françaises atteignent en moyenne 3,2 % du PIB de la métropole. Cette **hausse spectaculaire s'explique** principalement par les dépenses militaires liées à la guerre **d'Indochine (1946-1954), puis par la guerre d'Algérie (1954-1962)**. De plus, après 1945, il est à noter que les dépenses civiles ont également augmenté par rapport **aux périodes précédentes sous l'impulsion des grands plans d'investissements dans les infrastructures comme le Fonds**

d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES) en Afrique subsaharienne, les Fonds de Modernisation Economique en Afrique du Nord et le plan de Constantine pour l'Algérie. Le volume de dépenses civiles reste cependant inférieur à 1 point de PIB. Ainsi, en l'absence de ces conflits d'indépendance, la colonisation serait demeurée, d'un point de vue strictement budgétaire, une entreprise relativement peu coûteuse.

Figure 1. Dépenses publiques de la France pour l'empire colonial, en points du PIB français.



Source : calculs des auteurs à partir des budgets annuels du ministère de la défense, du ministère des colonies, des fédérations de colonies, et des colonies. Les dépenses publiques de la France pour l'empire colonial sont exprimées en points de pourcentage du PIB français. Les dépenses civiles sont représentées en gris clair, et les dépenses militaires en gris foncé. Les années 1940-1945 sont manquantes du fait de la rupture administrative sous l'Occupation.

## Une répartition très inégale des dépenses publiques selon les territoires

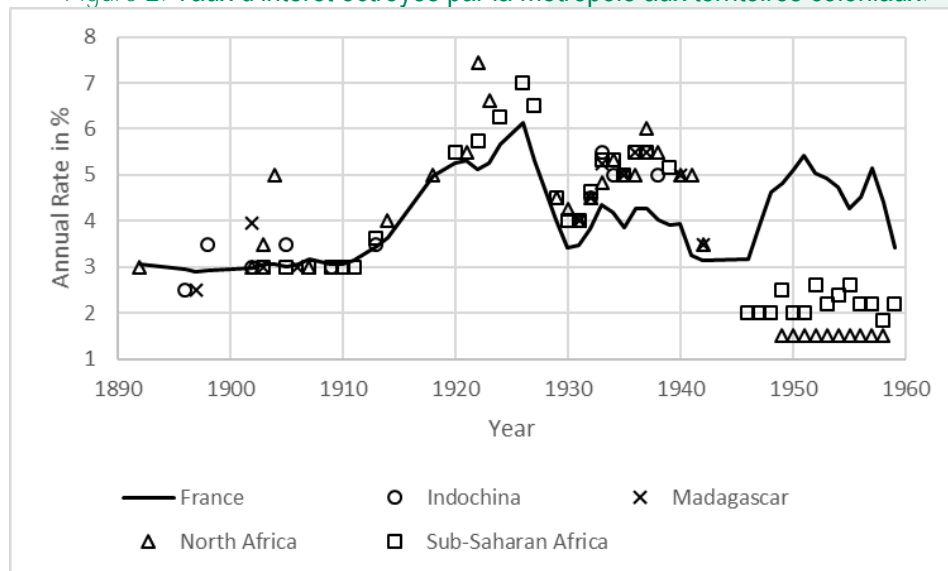
L'analyse révèle une forte concentration des dépenses sur quelques territoires. L'Algérie, colonie de peuplement et théâtre d'une guerre d'indépendance longue et violente, représente à elle seule la moitié des dépenses coloniales françaises, et ce aussi bien pour les dépenses militaires que pour les dépenses civiles. L'Indochine concentre quant à elle un cinquième des dépenses totales, notamment en raison des coûts militaires élevés de la guerre d'indépendance en fin de période. Il est à noter que l'Indochine n'a reçu aucune aide de la France concernant les dépenses civiles – elle a même légèrement plus versé à la métropole

qu'elle n'a reçu de sa part. Enfin, l'ensemble des colonies d'Afrique subsaharienne et Madagascar ne représentent qu'une petite part des dépenses totales : 0.04% du PIB français pour Madagascar, également 0.04% du PIB français pour l'Afrique équatoriale (Cameroun inclus), et 0.09% du PIB français pour l'Afrique occidentale (Togo inclus). Cette répartition inégale reflète les priorités politiques et économiques de la métropole, ainsi que les différences de statuts entre ces territoires. **L'absence de guerre d'indépendance dans les territoires d'Afrique subsaharienne et de Madagascar a limité les dépenses militaires et donc les dépenses totales, de sorte que le coût global de ces territoires pour les contribuables français a été très faible.**

### Une aide au développement très limitée

Si l'on applique aux colonies les critères actuels de l'aide publique au développement, il faut ajouter aux dépenses civiles les subventions implicites octroyées par la métropole sous la forme de prêts à taux d'intérêt bonifiés, et le capital restant non remboursé sur les prêts au moment des indépendances. Concernant les subventions implicites liées à d'éventuels taux d'intérêt bonifiés, la Figure 2 compare le taux auquel empruntait la métropole et le taux octroyé par la métropole aux colonies.

Figure 2. Taux d'intérêt octroyés par la métropole aux territoires coloniaux.



Source : calculs des auteurs à partir des archives économiques et financières concernant les emprunts coloniaux contractés par les colonies. Quand plusieurs emprunts coexistent à la même date, nous considérons la moyenne simple des taux d'intérêt de ces emprunts. Après 1945, tous les emprunts sont contractés directement auprès du gouvernement français à des taux subventionnés inférieurs au taux des bons du trésor français (rente perpétuelle, courbe noire continue).

Avant 1945, il apparaît nettement que les emprunts coloniaux n'étaient pas particulièrement subventionnés, car il s'agissait d'obligations bancaires

détenues par des investisseurs privés auxquelles l'Etat métropolitain se contentait d'apporter sa garantie, contrairement aux emprunts contractés auprès de l'Etat dans l'après-guerre. Plus généralement, notre travail estime que les territoires coloniaux ont **reçu en moyenne l'équivalent de 0,21 % du PIB français d'aide publique au développement, niveau très inférieur au seuil de 0,7 % fixé aujourd'hui par les Nations-Unies**. Du point de vue des colonies, ces transferts représentaient en moyenne 1,9 % de leur PIB sur toute la période coloniale, ce qui est loin de représenter une aide publique au développement considérable. Une égalisation des dépenses publiques par habitant entre la France et ses colonies aurait nécessité des transferts 17 à 200 fois plus importants que ceux **effectivement observés**. **L'aide au développement a été largement concentrée dans les 15 dernières années de la colonisation. Jusqu'à la moitié du 20e siècle, les colonies n'ont reçu pratiquement aucune aide.**

## Comment les colonies finançaient-elles leurs déficits commerciaux ?

**L'un des apports majeurs de cette recherche concerne la reconstitution des balances des paiements coloniales.** En effet, la plupart des colonies présentaient des déficits commerciaux chroniques, importants et persistants, ce qui a alimenté des interprétations selon lesquelles ces **déficits étaient compensés par d'importantes subventions publiques** venant de la métropole. Contrairement à ces interprétations antérieures, **notre travail montre que ces déficits n'étaient pas compensés de la sorte** : ils étaient en réalité largement couverts par les dépenses militaires françaises réalisées localement – soldes des militaires postés dans les colonies, ravitaillements, dépenses logistiques importantes durant les **guerres d'indépendance. Ces flux représentaient en moyenne 6,7 % du PIB colonial, soit davantage que le déficit commercial moyen de 5,1 %.** En **d'autres termes, les colonies ne bénéficiaient pas d'un soutien économique structurant, mais étaient le réceptacle des dépenses liées à la présence militaire française.**

## Des flux financiers importants des colonies vers la métropole

Au-delà des dépenses publiques, **l'étude met en évidence l'existence d'importants flux financiers des colonies vers la métropole** : en moyenne, **l'équivalent de 4,5 % du PIB des colonies sortait chaque année des colonies sous forme de transferts privés vers la France** : profits rapatriés des entreprises basées dans les colonies, dividendes, épargne rapatriée par les colons, achats d'actifs en métropole ou encore pensions de retraite

payées aux fonctionnaires coloniaux. Dans certaines colonies – Indochine, Afrique équatoriale française –, **ces flux ont représenté jusqu'à 6 % du PIB**, et en Algérie à plus de 30 % dans les années 1960, au moment du retour des pieds noirs en métropole. Ces chiffres confirment que la colonisation reposait sur un **mécanisme structurel d'extraction financière, comparable à ceux observés dans d'autres empires coloniaux contemporains**.

## Conclusion : un empire peu coûteux pour la France, lourd pour les colonies

Au terme de notre analyse, un constat s'impose : la colonisation française n'a jamais constitué un fardeau budgétaire pour la métropole. Hormis les conflits d'indépendance, elle est restée relativement peu coûteuse et largement financée par les ressources locales. En revanche, elle a exercé un poids économique important sur les territoires colonisés, qui ont supporté des prélèvements directs et indirects, tout en bénéficiant de **transferts civils modestes**. Loin de l'image d'un empire généreux ou d'un projet de développement, les données montrent que la colonisation française fonctionnait selon une logique d'extraction et de domination économique. Cette relecture statistique contribue à renouveler **profondément notre compréhension de l'expérience coloniale et des trajectoires de développement des pays anciennement colonisés**.

Denis Cogneau\*, Yannick Dupraz\*\*, Elise Huillery\*\*\* et Sandrine Mesplé-Somps\*\*

\*Ecole d'Economie de Paris (PSE), IRD, EHESS.

\*\*DIAL, LEDa, CNRS, IRD, Université Paris-Dauphine, Université PSL, 75016 Paris, France.

\*\*\*Ecole normale supérieure, Université PSL, 75014 Paris, France / Université Paris-Dauphine, Université PSL, 75016 Paris, France.

## Références bibliographiques

Cogneau, D., Dupraz, Y., Huillery, E. & Mesplé-Soms, S. (2025). [Colonialism on the Cheap: The French Empire 1830-1962](#). *Journal of Economic History*, à paraître.

Huillery, E. (2014). The Black Man's Burden – The Cost of Colonization of French West Africa. *Journal of Economic History* 74(1): 1-38.

Marseille, J. (1984). *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*. Albin Michel.